



gesteformation

Siège social

1 rue du Marchal Foch
24100 Bergerac

Tel : 05.53.57.84.48
Fax : 09.70.61.36.77

aea.1@wanadoo.fr

SIRET
422 688 622 00022

APE : 7022 Z

N° activité formateur :
72 24 0098 24

Antenne Alsace

4 place du Général de
Gaulle
67370 GRIESHEIM /
SOUFFEL
06.07.74.31..37

Antenne Auvergne

60 rue Gustave Flaubert
03100 MONTLUCON
06.22.33.30.01

www.aea24.com

formation continue

audit conseil

professionnalisation

ergonomie

accompagnement
des équipesqualité de vie
au travail

prévention

Élargir ses compétences de FORMATEUR PRAP I.B.C. au secteur SANITAIRE ET SOCIAL (2S)

Passerelle Formateur PRAP ICB vers PRAP 2S



Public

Exclusivement réservé aux formateurs à la prévention des risques liés à l'activité physique (prap) des secteurs industrie, BTP et commerce (titulaires des certificats de formateur, d'animateur ou d'animateur-formateur prap), désireux de proposer des formations-actions en direction des personnels d'établissements ou des structures du secteur sanitaire et social.

Objectifs

- ▶ Organiser et dispenser une formation-action prap des soignants et des aidants, intégrée dans une démarche de prévention.
- ▶ Participer à l'animation du projet de prévention des risques liés à l'activité physique de l'établissement, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs.
- ▶ Former les salariés à être acteurs de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.

Contenu et intentions pédagogiques

- ▶ Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de prévention en établissement.
- ▶ Activité physique professionnelle, contraintes gestuelles et posturales
- ▶ Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique
- ▶ Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé
- ▶ Analyse des déterminants de l'activité physique
- ▶ Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail
- ▶ Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation
- ▶ Formation aux techniques gestuelles

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

Durée - Moyens

- ▶ Durée : 4 jours consécutifs soit 28 heures
- ▶ Intervenant : session animée par un formateur de formateurs certifié par l'INRS -

Évaluation

- À l'issue de la formation l'AEA délivre, pour l'INRS, une attestation des compétences acquises au cours de la formation.
- Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'INRS délivrera le certificat de formateur PRAP 2S
- Dans tous les cas, l'AEA délivre une attestation de présence à la formation.
- Pour conserver sa certification, le formateur PRAP doit participer tous les 3 ans à un stage de remise à niveau des compétences (compte tenu de l'évolution du dispositif de formation à la PRAP) organisé par le réseau Prévention et ses partenaires (organismes habilités).